

ENTREE NORD

Entrée nord : terre-plein central arasé en résine greige préparant le rétrécissement de chaussée et l'entrée de bourg

Début de voie verte pouvant se raccorder au chemin du vieux Planty

Cheminement se raccordant au quartier des Acacias



En fonction de la limite cadastrale et donc de l'espace disponible, possibilité de planter quelques arbres d'alignement (identiques à ceux plantés sur l'entrée sud) pour marquer l'entrée de bourg

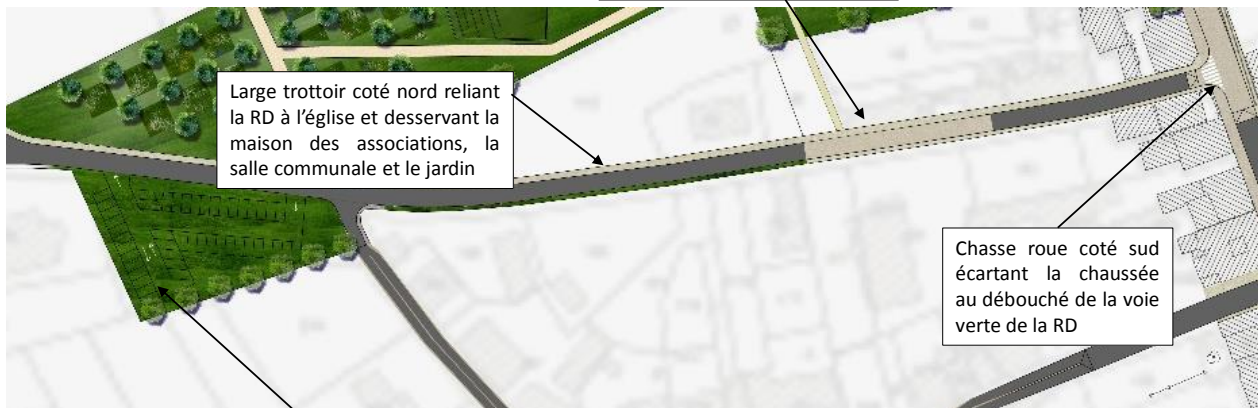
Espace tampon traité en espace vert (engazonnement)

RUE DE L'EGLISE

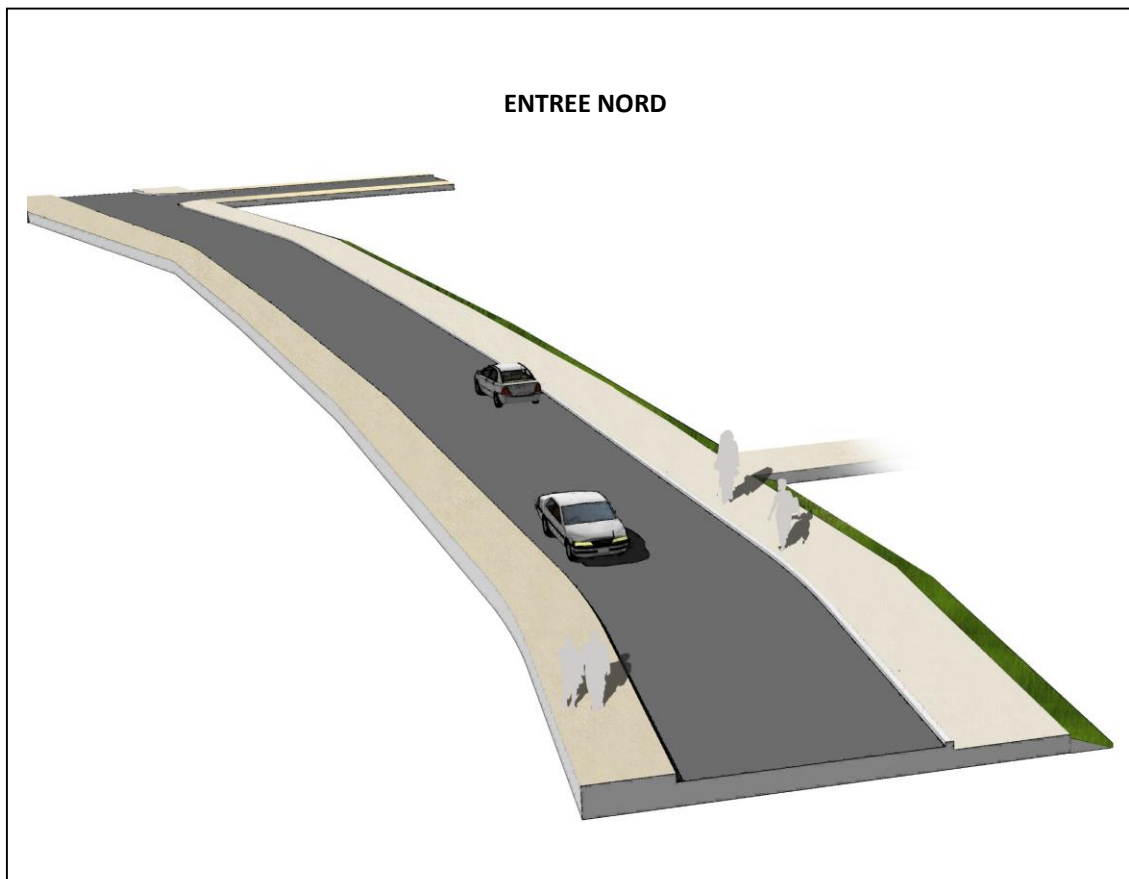
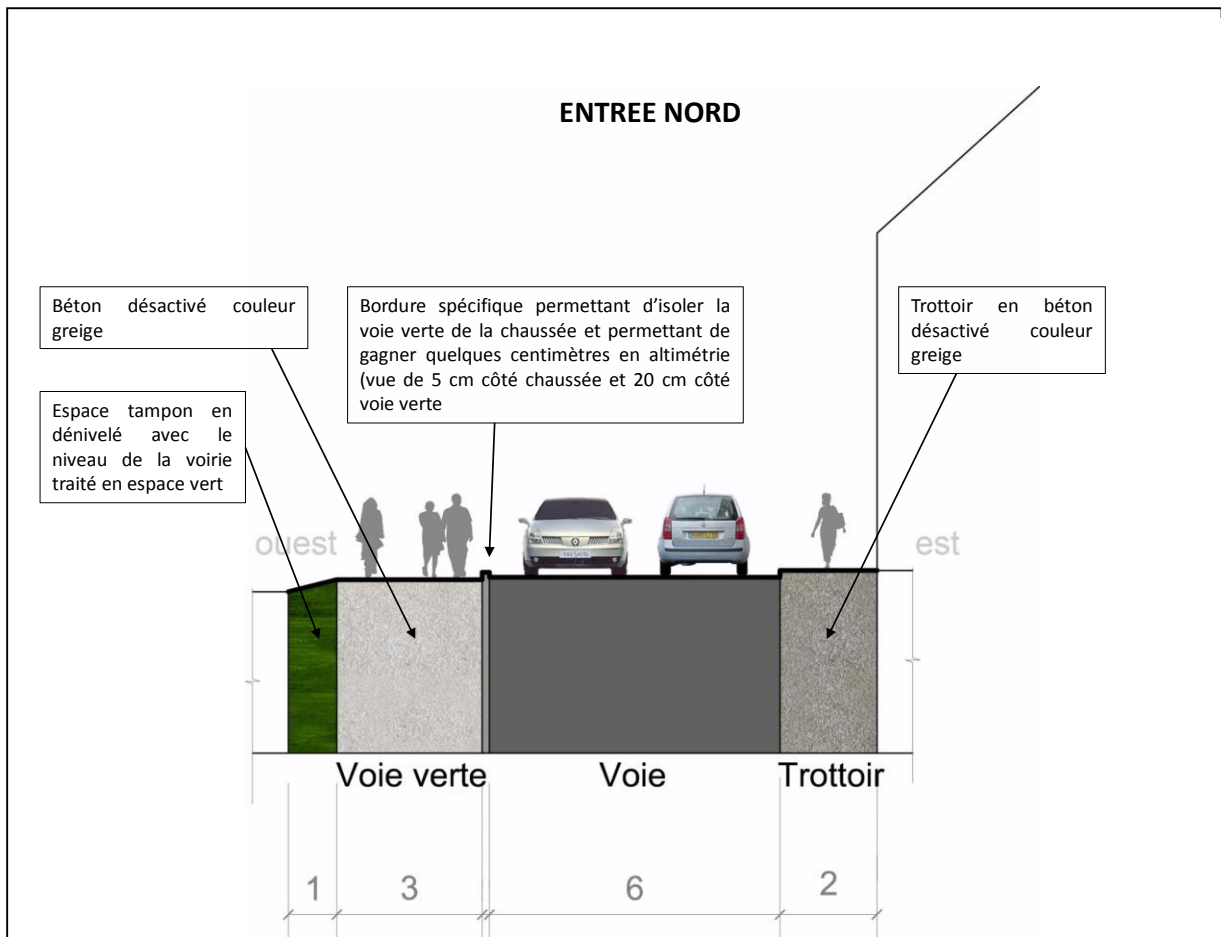
Plateau au droit des équipements pour sécuriser les traversées et limiter la vitesse des véhicules

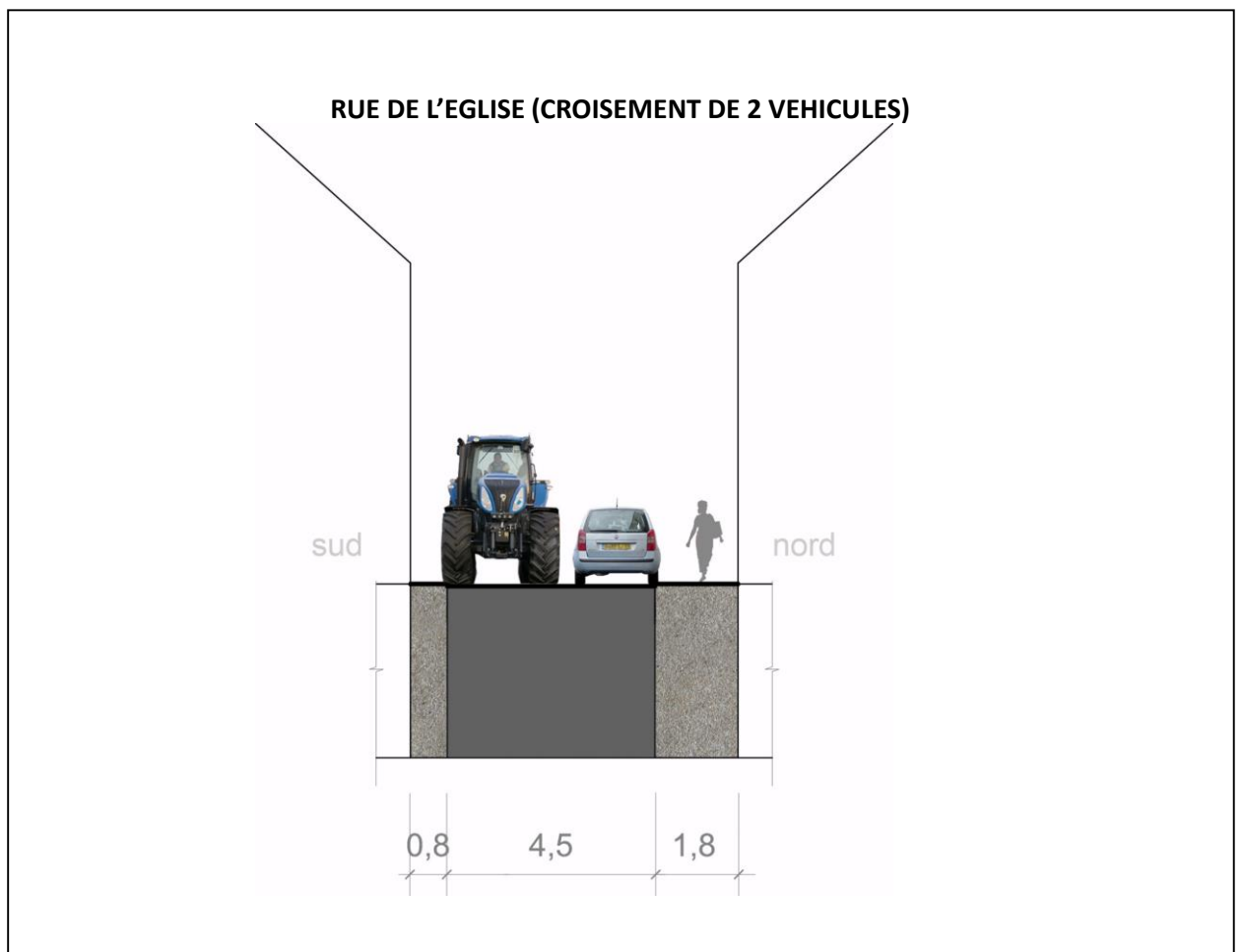
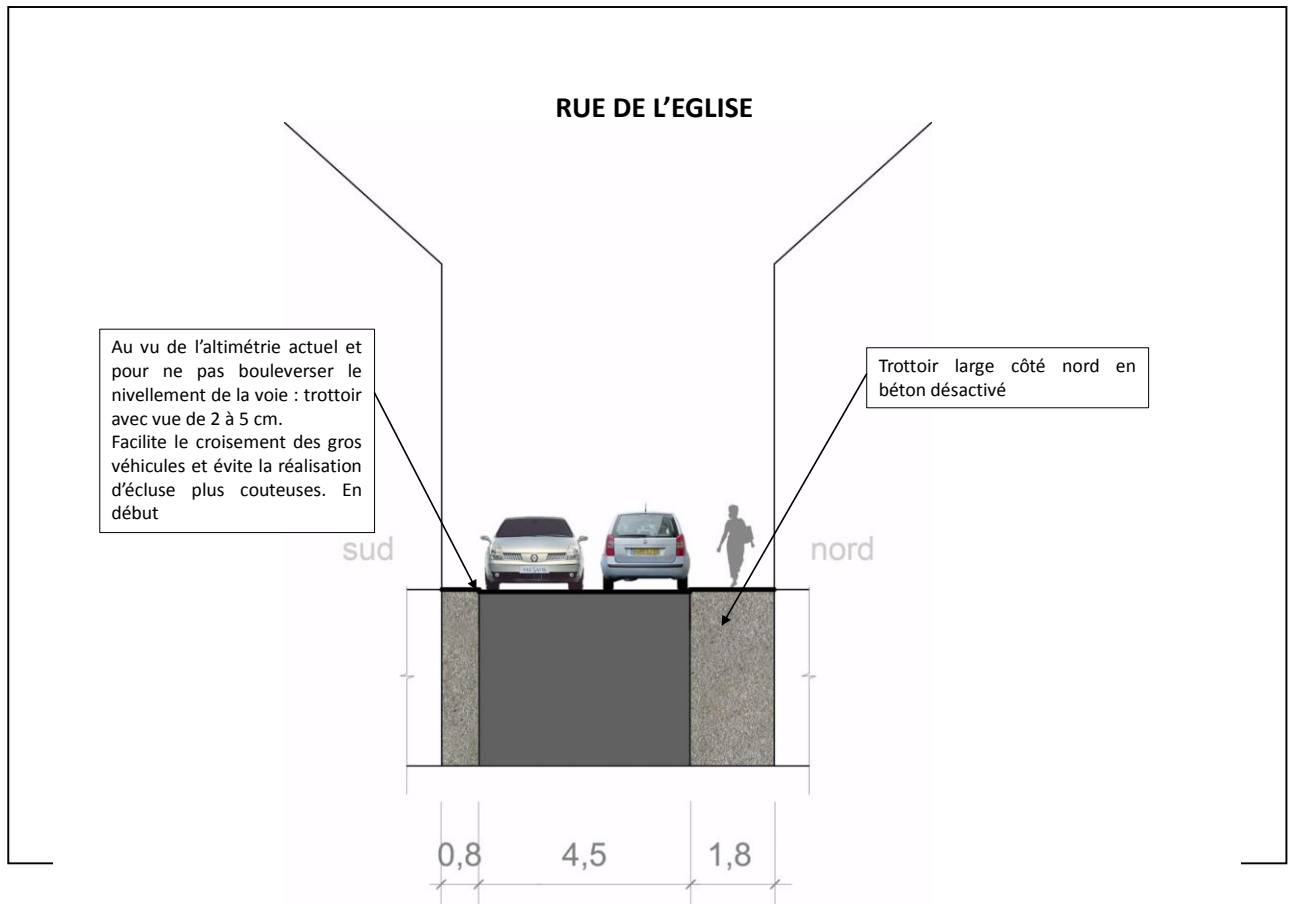
Large trottoir côté nord reliant la RD à l'église et desservant la maison des associations, la salle communale et le jardin

Chasse roue côté sud écartant la chaussée au débouché de la voie verte de la RD



Aménagement d'un parking (45 places) pour les évènements occasionnels (spectacles, mariages, obsèques..) traité en gazon mais carrossable grâce à un mélange terre/pierre. Un alignement d'arbre en limite permet de cadrer la perspective vers l'église et marque la limite espace public / espace privé

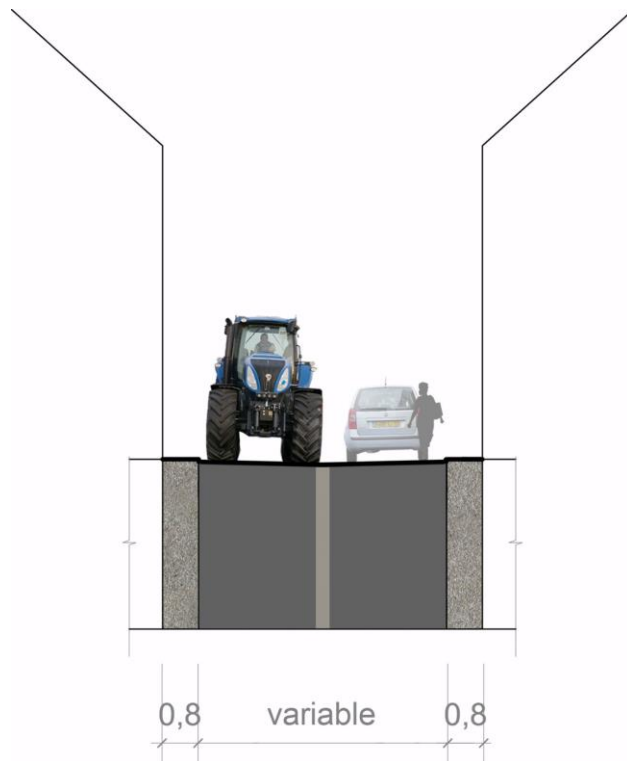




LES VOINAUDS



LES VOIGNAUDS



PROJET ROND-POINT

Des dizaines de réunions ont été nécessaires pour nous orienter sur différentes maquettes. De nombreux artistes de talent se sont succédés pour nous présenter leurs œuvres, des graphistes, céramistes ou encore paysagistes, explorateur et sculpteur nous ont bien fait rêver. Mais les prix nous ont fait faire marche arrière, « ne pas gaspiller l'argent public ».

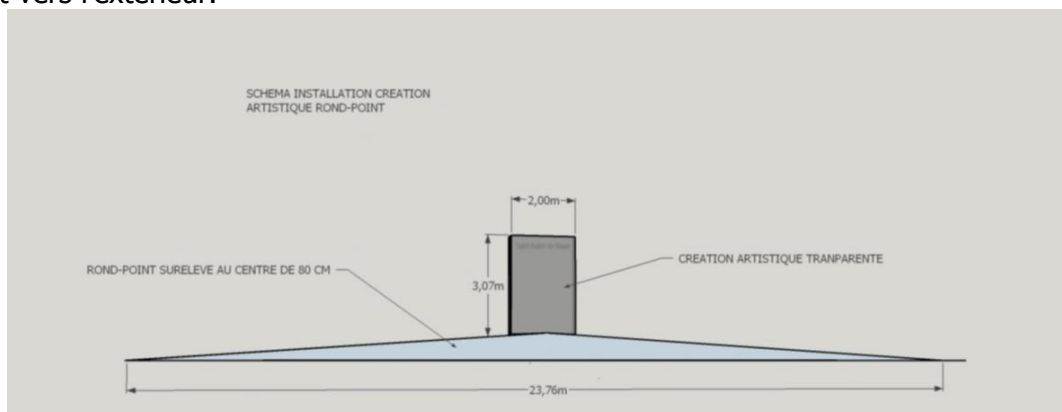
Depuis bientôt 3 ans, nous cherchons à réaliser un rond-point qui nous coûtera le moins cher possible tout en respectant ces trois critères :

- le moins d'entretien possible,
- un éclairage solaire,
- pas d'arrosage du tout.

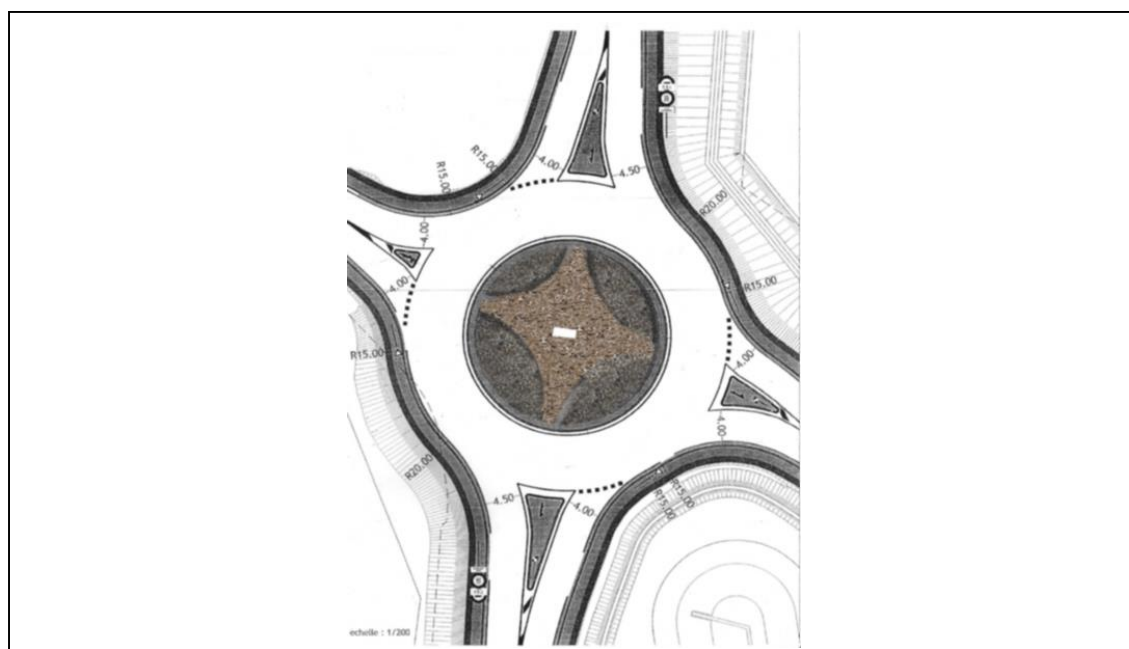
Voir ci-dessous et à la page suivante le projet qui a été retenu (sous réserve de l'accord du conseil départemental).

VISIBILITE-SECURITE

Afin d'avoir une visibilité correcte et une bonne compréhension des éléments graphiques, nous avons opté pour une surélévation de l'œuvre à 1 m au-dessus du trottoir situé sur le pourtour du rond-point. Cette surélévation sera façonnée selon un modèle de quadrilatère permettant de maximiser la sécurité des passagers des véhicules qui pourraient venir chevaucher le rond-point après une perte de contrôle par exemple. Le talus aura pour effet de contraindre tout véhicule le percutant de l'éloigner du centre ou se trouve l'ouvrage, en le repoussant vers l'extérieur.



(La forme de ce dispositif n'étant pas visible sur le schéma ci-dessus merci vous reporter sur cette vue proposée ci-dessous afin d'en comprendre le principe.)



FICHE TECHNIQUE

Oeuvre : Matière Polyméthacrylate de méthyle (PMMA)

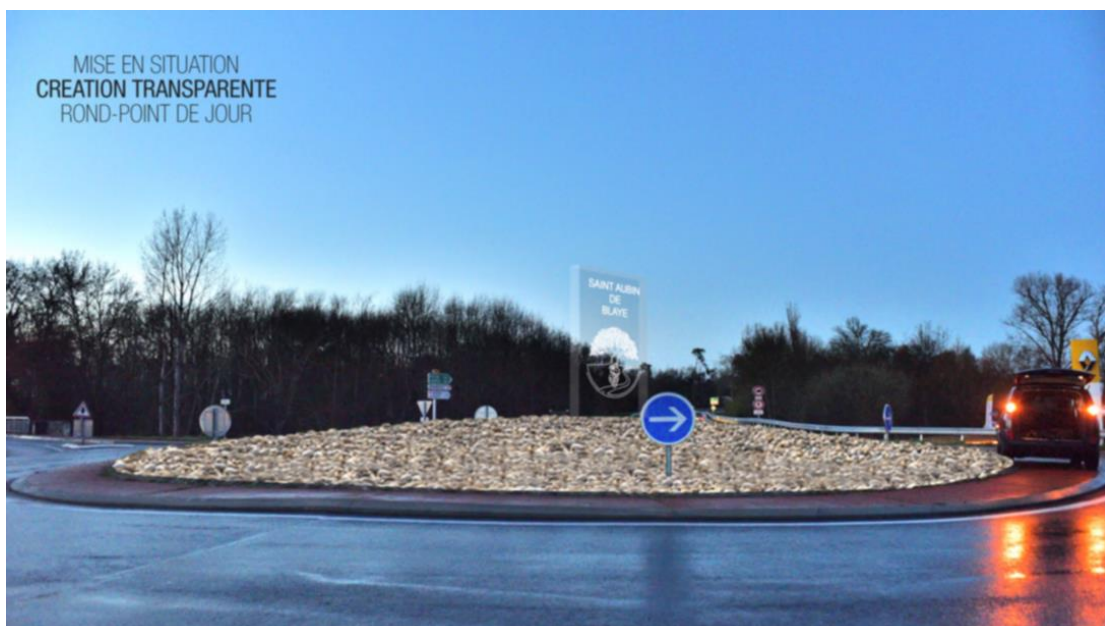
Poids total estimé 500 kg

Consommation électrique 10 w

Dimensions (hors socle de 20 cm de hauteur) : H 300 cm L 208 cm P 40 cm

TERRASSEMENT : Afin de rappeler le thème du milieu aquatique et dans un but d'entretien minimum, nous vous proposons l'utilisation de galets.

- Géotextile,
- Galets gris/blanc calibre 50/120 mm,
- Géotextile spécifique pour ancrage des galets en pentes,
- Maçonnerie béton armé,
- Installation photovoltaïque autonome en périphérie,
- 4 gaines électriques préfilées sous galets pour un éclairage futur éventuel implantées face aux 4 axes routiers.



13 Colis alimentaires sont distribués actuellement chaque semaine, le jeudi après-midi de **15h à 16h**. Ils sont destinés aux familles les plus démunies, sous réserve de ne pas dépasser le plafond « reste à vivre » déterminé avec le CIAS (Centre Intercommunal Action Sociale) et les CCAS des communes du canton de l'Estuaire.

Les fiches familles « banque alimentaire » sont réactualisées chaque trimestre et adressées au CIAS et à la RPA à chaque changement dans le trimestre (commande ou suppression de colis).

La permanence du CCAS est assurée le jeudi après-midi de **15h à 17h30** par Mme Marie-José TYBULE – Suppléant : Michel POTY.

BUDGET CCAS : Le conseil municipal a attribué un budget de 1 500 € pour l'année. Ce montant est destiné à aider ponctuellement des familles en grandes difficultés, à protéger les dossiers d'une éventuelle coupure d'électricité ou d'eau, une aide pour le chauffage ou un voyage scolaire. Pour l'année 2016, 10 familles ont bénéficié d'une aide exceptionnelle pour un montant total de 890,24 €.

DOSSIERS INSTRUITS EN 2016 :

- Dossiers envoyés au Conseil Départemental de la Gironde =
 - * 5 demandes de carte Horizon,
 - * 3 dossiers d'aide sociale aux personnes âgées placées en établissement,
 - * 18 obligations alimentaires,
 - * 1 dossier APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
 - * 1 dossier d'aide sociale aux personnes handicapées,
- Dossiers divers =
 - * 4 demandes de transport de proximité pour personnes âgées ou handicapées. La commission solidarité se réunit chaque trimestre à la maison de la solidarité pour valider définitivement ou temporairement les demandes.
 - * 2 demandes de logement T1 pour la résidence « Lucien Boutrit ». Le degré d'autonomie doit se situer dans un GIR 5 ou GIR 6 (personne autonome ou valide).
 - * 18 demandes de CMUC ou aide à la complémentaire santé adressées à la CPAM Gironde, MSA ou RSI.
 - * 3 demandes d'aide financière présentées et accordées par la CPAM de la Gironde,
 - * 25 dossiers de demandes AAH (Allocation Adultes Handicapés), carte d'invalidité, carte de priorité, carte de stationnement, reconnaissance de travailleur handicapé et d'orientation professionnelle adressés à la MDHP de la Gironde.
 - * 1 dossier de retraite à la CARSAT Aquitaine.
 - * Courriers CAF, caisse de retraite, déclaration d'impôts, ...

Collecte Banque Alimentaire : elle a eu lieu le vendredi 25 et le samedi 26 novembre.

Noël de l'Estuaire : Il a eu lieu le mercredi 14 décembre 2016 à la salle de spectacle de Saint Ciers Sur Gironde. 18 enfants de Saint Aubin de Blaye accompagnés de leur famille ont participé avec beaucoup de plaisir au spectacle, sculpture et gonflage de ballons, goûter, père-noël avec distribution de cadeaux et de chocolats.

Fonctions essentielles du CIAS :

- Transmission trimestrielle des fiches familles fournies par chaque CCAS à la banque alimentaire et suivi de l'aide alimentaire,
- Gestion des résidents de l'aire d'accueil des gens du voyage,
- Accompagnement des personnes seules au RSA,
- Le logement et la gestion du logement d'urgence pour les personnes victimes de violences intrafamiliales,
- Le bus des curiosités.

LE DEBROUSSAILLEMENT

Peut-être l'ignorez-vous ?

Non seulement, c'est un devoir, mais aussi une obligation !

En tant que propriétaire d'un terrain bâti situé en Gironde, vous devez être concerné par le débroussaillage. Savez-vous que l'Aquitaine boisée de 1,8 million d'hectares est classée à **haut risque feu de forêts** depuis 1992 par la Commission Européenne.

Nous savons aujourd'hui que de nombreux départs de feu pourraient être évités par **simple respect des mesures de prévention.**

L'une de ces mesures **OBLIGATOIRES** est le débroussaillage dont les dispositions sont définies par la loi d'orientation forestière du 9 juillet 2001 et les règlements départementaux de protection de la forêt.

Qu'est-ce que le débroussaillage ?

Le débroussaillage consiste à diminuer l'intensité et à limiter la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux, d'une part, en garantissant une **rupture de la continuité du couvert végétal** et, d'autre part, en procédant à l'élagage des sujets maintenus ainsi qu'à **l'élimination des rémanents** de coupes.

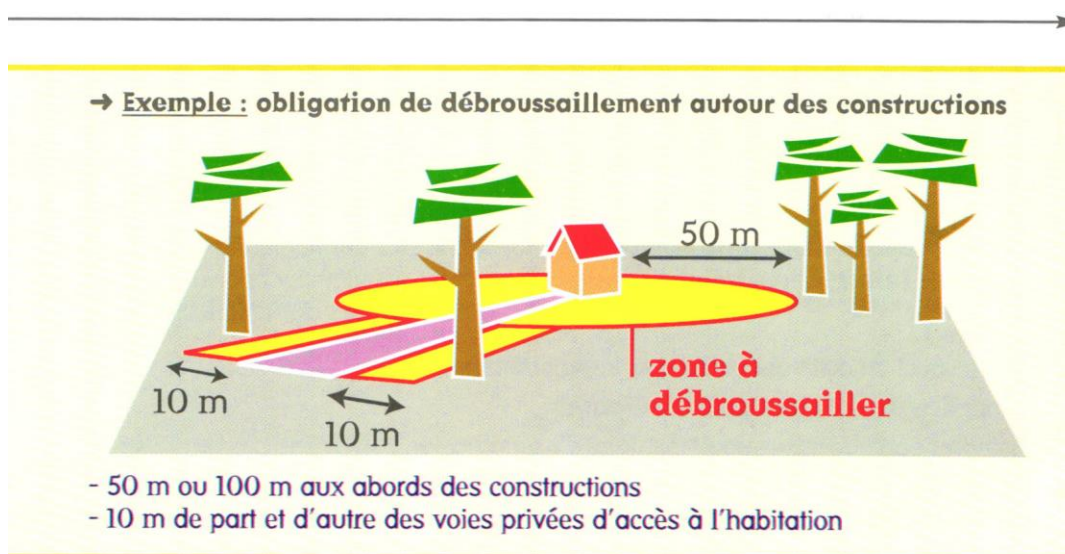
Il s'agit donc de couper les plantes herbacées, les arbustes, les ronces, élaguer les branches basses et éliminer les végétaux ainsi coupés en déchetterie et **NON dans les sous-bois**. Nous avons la chance d'avoir une déchetterie sur notre commune alors respectons les bois et les sous-bois !!!

Qui doit débroussailler ?

Le débroussaillage et le maintien en état doivent être effectués par le propriétaire ou son ayant-droit des constructions, terrain et installations ou par le locataire non saisonnier.

Si besoin, le débroussaillage doit être effectué y compris sur les terrains voisins **après avoir informé leurs propriétaires**. Ceux-ci ne peuvent pas s'y opposer.

Le non-respect de cette obligation par le propriétaire peut donner lieu à une amende de 30 € par m² ou engendrer une franchise supplémentaire d'assurance de 5 000 € en cas de sinistre.



A PROPOS DU DESHERBANT

Depuis plusieurs années déjà, nos agents désherbent les massifs à fleurs naturellement puis paillent ensuite pour éviter la repousse des herbes hautes et garder la fraîcheur aux racines des fleurs, donc moins d'arrosage.

Fongicides, insecticides, désherbants ne peuvent plus être utilisés par les agents communaux. Une directive qui inquiète les élus et les employés habitués à travailler avec depuis de très nombreuses années.

Beaucoup de communes ont devancé cette interdiction depuis longtemps et les employés des espaces verts sont satisfaits, même s'ils reconnaissent que les méthodes naturelles exigent plus de travail.

Aujourd'hui, nous réfléchissons sur la meilleure façon de supprimer tous ces produits nocifs et ainsi contribuer à l'amélioration du cadre de vie, à la gestion de la biodiversité, de l'espace urbain, à la santé des agents des espaces verts et à nos citoyens.

Heureusement, de nouvelles techniques arrivent sur le marché :

- désherbage par brûleurs, mais très gourmand en gaz et l'herbe repousse très vite,
- désherbage par eau chaude, vinaigre coupé à l'eau ou encore avec du gros sel,
- de nouvelles machines.

La dernière solution semble la plus efficace, mais ce matériel reste assez coûteux. Nous avons reçu plusieurs propositions et il faudra certainement choisir une machine assez rapidement.

En 2020, cette interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires devrait être étendue aux particuliers, qu'en est-il aujourd'hui ?

Nous devons nous adapter et faire avec des méthodes de travail plus écologiques au quotidien.

Fini les recours aux produits chimiques pour entretenir les parcs, les cimetières,...

Nos agents devront s'adapter et apprendre à travailler différemment. Un plus pour la santé, pour l'air ambiant et pour le sol.

Le cimetière reste un gros point noir pour la municipalité. Qu'allons-nous mettre au sol pour satisfaire les citoyens et empêcher l'herbe de pousser ? Nous y songeons fortement.

COMPRIMES D'IODES

Notre commune étant située à proximité de la centrale nucléaire, la population a reçu un bon de retrait de comprimé d'iode à présenter en pharmacie.

En cas d'accident nucléaire, ces comprimés d'iode sont un moyen efficace de protéger la thyroïde des populations en cas de rejet d'iode radioactif.

Si vous êtes nouveau ou si vous avez perdu votre bon de retrait, vous pouvez tout de même vous présenter en pharmacie avec un justificatif d'adresse

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

Vous entendez
le signal d'alerte de la sirène,
vous recevez une alerte
sur votre téléphone

6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

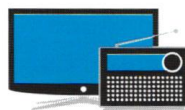
1

Je me mets
rapidement à l'abri
dans un bâtiment



2

Je me tiens
informé(e)



3

Je ne vais pas
chercher mes enfants
à l'école



4

Je limite mes
communications
téléphoniques



5

Je prends de l'iode
dès que j'en reçois
l'instruction



6

Je me prépare à une
éventuelle évacuation



www.distribution-iode.com

0 800 96 00 20 Service & appel gratuits

ETAT CIVIL

Ils sont arrivés

BOUHALI Raïden
 DANUT Sara, Loana
 PINAUD Lohan
 THEAU PANEK Tristan, Victor, Ulysse
 ARROUGE CAILLAUD Lenis, Rémy, Robert

Ils se sont unis

MARQUET Alain, Philippe et PORTIER Cynthia, Linda

Ils nous ont quittés

HERAULT Denise le 1^{er} novembre 2016 à Saint Aubin de Blaye
 SORIN Jeanne veuve FAVEREAU le 19 décembre 2016 à Saint Aubin de Blaye
 MOUROT Jocelyne Marie-Ange le 6 mars 2017 à Jonzac
 BOUYER Marcel le 15 avril 2017 à Saint Aubin de Blaye
 MOISE Jean-Pierre, Philippe le 28 avril 2017 à Pessac
 CHICHE Marie, Nicole épouse GREZIL le 14 mai 2017 à Bordeaux

CALENDRIER 2017 DES ASSOCIATIONS

DATES	EVENEMENT	DATES	EVENEMENT
Dimanche 11 juin	Repas Goujon	Dimanche 8 octobre	Vide-Greniers Ecole
Dimanche 18 juin	Loto Heures Amitiés	Dimanche 29 octobre	Repas Anciens Elèves
Vendredi 23 juin	Kermesse école	Samedi 4 novembre	Concert Joyeux Lurons
Dimanche 25 juin	Loto Anciens Elèves	Dimanche 12 nov.	Loto Heures Amitiés
Dimanche 9 juillet	Loto St Aubin Europe	Dimanche 19 nov.	Loto St Aubin Europe
Dimanche 3 sept.	Loto Joyeux Lurons	Dimanche 26 nov.	Loto Parents Elèves
Dimanche 10 sept.	Loto Anciens Elèves	Dimanche 10 déc.	Repas Heures Amitiés
Dimanche 17 sept.	Loto St Aubin Europe	Dimanche 17 déc.	Repas Joyeux Lurons
Dimanche 24 sept.	Loto Goujon	Vendredi 22 déc.	Fête Ecole
Dimanche 1 octobre	Loto Anciens Elèves		

CALENDRIER 2017 DE L'OFFICE DE LA CULTURE

DATES	EVENEMENTS
Vendredi 9 juin	Randonnée nocturne
Dimanche 25 juin	Chevaux de traits
Vendredi 13 octobre	Concert d'automne

CONCERT DE PRINTEMPS DU 21 AVRIL 2017



En première partie, c'est le groupe Atom Fly qui a enchanté le public. Un groupe de 8 musiciens Saint Cyriens et Montendrais très talentueux. Début de soirée époustouflante, de nouveaux talents sont nés chez nous. De la batterie à la guitare, synthétiseur, saxophone, tous jouent de chaque instrument en passant par la chanson et tournent sans cesse. Une heure de spectacle absolument géniale, ils ont mis le feu dans la salle des fêtes. Bravo !!!!!



En deuxième partie, c'est le groupe "Premier Degré" qui a pris le relais. Ce groupe bordelais de 4 musiciens + Sophie la charmante chanteuse a été constitué en 2008. Ils ont interprété beaucoup de chansons de leurs compositions personnelles, au départ orientés pop rock, ils naviguent aujourd'hui dans un univers acoustique entre pop folk et chansons françaises.

SAINT AUBIN PRATIQUE

MAIRIE

☎ 05 57 32 62 03

Email : st-aubindeblaye@wanadoo.fr

Site Internet : www.saint-aubin-de-blaye.fr

Facebook : Aller d'abord sur Google puis
<https://www.facebook.com/pages/Saint-Aubin-de-Blaye/1427632857499487?ref=hl>

PERMANENCES

M. BOURNAZEAU

Le mardi de 14H30 à 15H

Mme TYBULE (CCAS)

Le jeudi de 15H à 17h30

GARDERIE

Le matin à partir de 7H30 et le soir jusqu'à 18H30

VENTE DE TICKETS DE CANTINE

Le lundi de 8H à 12H au secrétariat

ECOLE

☎ 05 57 32 69 42

SECRETARIAT

Ouvert au public le lundi de 8H à 12H
 Et du mardi au vendredi de 14H à 18H

CHENIL (SACPA)

☎ 05 57 58 25 46

AGENCE POSTALE COMMUNALE

☎ 05 57 58 45 20

PHARMACIE VIVES

☎ 05 57 32 62 16

CENTRE VETERINAIRE

☎ 05 57 32 62 34

INFIRMIERES :

Mme NAZELLI ☎ 05 57 32 61 08

Mme DELGRANGE ☎ 06 10 05 43 83

CABINET MEDICAL

Psychologue Soline CARRETIER

☎ 06 82 19 81 48

DECHETTERIE

☎ 05 57 32 70 09

Ouvert du lundi au samedi

Du 1^{er} novembre au 31 janvier de 9H à 12H et de 13H à 16H45

Du 1^{er} février au 31 octobre de 9H à 12H et de 14H à 17H45

Energie Solaire Photovoltaïque
Couverture Isolation Charpente
Construction bois et acier

MONGRAND SARL

491 Avenue de la Liberté
33820 SAINT AUBIN DE BLAYE

☎ 05 57 32 79 57

06 19 55 53 52

Fax 05 57 32 79 17

Email :

mongrandsarl@orange.fr

Site : www.mongrandsarl.com

Pompe à chaleur
Climatisation
Automatisme
Domotique

GARGAM David

584 Rue des Pajots
33820 ST AUBIN DE BLAYE

☎ 05 57 32 92 71

ou 06 25 63 07 50

Email :

gargam.sarl@gmail.com

**SOLUTION POUR
L'HABITAT**

Isolation des combles RGE
Traitement capricornes
Détermitage
Nettoyage toiture
Couverture neuf et rénovation
33820 ST AUBIN DE BLAYE
☎ 09 60 42 10 51
solutionpourhabitat@orange.fr

**ERIC CHAUBENIT
TRAITEUR**

Parc Gironde Synergies
33820 ST AUBIN DE BLAYE

☎/Fax 05 57 32 76 72

EURL SCHILLI PRIMEURS

861 Avenue de la Liberté
33820 ST AUBIN DE BLAYE

☎ 05 57 42 20 75

Fax 05 57 43 47 85

François ROSSETTO

Plomberie
114 Rue du Grand Moulin
33820 ST AUBIN DE BLAYE

☎ 05 57 64 66 36

A2M PROXIMETAL

Parc Gironde Synergies
33820 ST AUBIN DE BLAYE

☎ 05 57 94 06 40

Fax 05 57 64 59 87

TABAC PRESSE

Marie Laure NORMAND

805 Avenue de la Liberté
33820 ST AUBIN DE BLAYE

☎ 05 57 32 91 96

**CHATEAU LES
FERMENTEAUX**

GAEC HERVE ET FILS
Rue des Fillolèles
33820 ST AUBIN DE BLAYE

☎ 05 57 32 68 63

**AUTOSUR
CENTRE AUTO BILAN**

RN 137
33820 ST AUBIN DE BLAYE

☎ 05 57 32 61 61

Fax 05 57 32 71 07

AUTOMOBILES SERVICES

Pièces détachées RN 137
33820 ST AUBIN DE BLAYE

☎ 05 57 32 72 27

PATRICK NAZELLI

Charpente – Menuiserie
Agencement de cuisine
33820 ST AUBIN DE BLAYE

☎ 05 57 32 97 51

Philippe CHAUBENIT

Sarl CAZPER
Chauffage, Assainissement,
Zinguerie Electricité Bâtiment,
Ramonage
122 Rue de l'Ecole
33820 ST AUBIN DE BLAYE
☎ 05 57 32 75 83

ROADSTER

Jérôme BADARD Carrosserie et
Peinture Automobile
1424 Avenue de la Liberté
☎ 05 57 68 61 24
☎ 09 62 01 21 56

PEPINIERES DU BLAYAIS

Dominique FAIZEAU
356 Rue des Joncs
ST AUBIN DE BLAYE
☎ 05 57 64 71 72
ou 06 81 71 12 26
Fax 05 57 64 54 55

CHAMBRE D'HÔTES

Dominique LUCAS
133, rue des Lilas
33820 ST AUBIN DE BLAYE
☎ 05 57 32 77 01
☎ 06 31 33 87 08

RESTAURANT O MINOTE

1585, Avenue de la Liberté
33820 ST AUBIN DE BLAYE
☎ 05 57 58 35 97

**CHATEAU HAUT
VIEUX CHÊNE**

121 Rue Champagne
Bertrand ROY
33820 ST AUBIN DE BLAYE
☎ 05 57 32 72 17

SARL LES PARTENAIRES

Eleveur
Max SOULARD
Artisan Boucher
Pascal BOURDONCLE
33820 ST AUBIN DE BLAYE
☎ 05 57 32 55 59

**GITE RURAL
LA MARTINIÈRE**

Maison de campagne du 18ème
M. et Mme BARRERO
106, Impasse de la Martinière
33820 ST AUBIN DE BLAYE
☎ 05 57 32 91 24

FREE TATTOO

Uniquement sur
rendez-vous
33820 ST AUBIN DE BLAYE
☎ 05 57 32 99 67
ou 06 16 20 25 63

SALON DE COIFFURE

Hommes du jeudi au samedi
Dames du mardi au samedi
Lydie VIGER
33820 ST AUBIN DE BLAYE
☎ 05 57 32 62 30

CHÂTEAU VIEUX PLANTY

EARL OVIDE ET FILS
26, rue de l'Ecole
33820 ST AUBIN DE BLAYE
☎/Fax 05 57 32 67 35
Mail : contact@
chateauvieuxplanty.com

BEAUSOLEIL T.H.

Artisan
33820 ST AUBIN DE BLAYE
Charpente – Couverture
Zinguerie – Entretien
Démoussage toiture
☎ 06 31 30 79 65
Fax 05 57 64 77 72

SAS PAIN DELICE

Boulangerie Pâtisserie
DESPRES
656, Avenue de la Liberté
33820 ST AUBIN DE BLAYE
☎ 05 57 32 68 76

AXEO SERVICES

Pépinière d'entreprise
Parc Gironde Synergies
33820 ST AUBIN DE BLAYE
☎ 05 57 33 10 15
hautegironde@axeoservices.fr

Terrassement - VRD

Création d'étang
Curage fossés
Assainissement Arrachage
vignes
Jacques AUGUSTE
33820 ST AUBIN DE BLAYE
☎ 06 07 7 4 31 08
ou 05 57 32 61 53

AGENCE POSTALE COMMUNALE

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

OUVERT AU PUBLIC DU LUNDI AU SAMEDI

DE 9H à 11H30

☎ 05 57 58 45 20



RANDONNEE NOCTURNE DU 9 JUIN 2017

Venez nombreux nous rejoindre pour la traditionnelle randonnée pédestre nocturne.

Cette année ce sera la 20^{ème} aussi pour marquer l'évènement le groupe de bandas « Los Kapitos » nous accompagnera. Un feu d'artifice sera lancé en fin de parcours puis place à la convivialité devant un petit en-cas très apprécié des marcheurs.

Rendez-vous à la salle des fêtes le vendredi 9 juin 2017 à 21h45.



Libournaux Haute-Garonne

Calendrier de collecte 2017 SAINT-AUBIN-DE-BLAYE



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
Dim 1 Férié	Mer 1	Mer 1	Sam 1	Lun 1 Férié	Jeu 1	Sam 1	Mar 1	Ven 1	Dim 1
Lun 2	Jeu 2	Jeu 2	Dim 2	Mar 2	Ven 2	Dim 2	Mer 2	Sam 2	Lun 2
Mar 3	Ven 3	Ven 3	Lun 3	Mer 3	Sam 3	Lun 3	Jeu 3	Dim 3	Mar 3
Mer 4	Sam 4	Sam 4	Mar 4	Jeu 4	Dim 4	Mar 4	Ven 4	Lun 4	Mer 4
Jeu 5	Dim 5	Dim 5	Mer 5	Ven 5	Lun 5 Férié	Mer 5	Sam 5	Mar 5	Jeu 5
Ven 6	Lun 6	Lun 6	Jeu 6	Sam 6	Mar 6	Jeu 6	Dim 6	Mer 6	Ven 6
Sam 7	Mar 7	Mar 7	Ven 7	Dim 7	Mer 7	Ven 7	Lun 7	Jeu 7	Sam 7
Dim 8	Mer 8	Mer 8	Sam 8	Lun 8 Férié	Jeu 8	Sam 8	Mar 8	Ven 8	Dim 8
Lun 9	Jeu 9	Jeu 9	Dim 9	Mar 9	Ven 9	Dim 9	Mer 9	Sam 9	Lun 9
Mar 10	Ven 10	Ven 10	Lun 10	Mer 10	Sam 10	Lun 10	Jeu 10	Dim 10	Mar 10
Mer 11	Sam 11	Sam 11	Mar 11	Jeu 11	Dim 11	Mar 11	Ven 11	Lun 11	Mer 11
Jeu 12	Dim 12	Dim 12	Mer 12	Ven 12	Lun 12	Mer 12	Sam 12	Mar 12	Jeu 12
Ven 13	Lun 13	Lun 13	Jeu 13	Sam 13	Mar 13	Jeu 13	Dim 13	Mer 13	Ven 13
Sam 14	Mar 14	Mar 14	Ven 14	Dim 14	Mer 14	Ven 14 Férié	Lun 14	Jeu 14	Sam 14
Dim 15	Mer 15	Mer 15	Sam 15	Lun 15	Jeu 15	Sam 15	Mar 15 Férié	Ven 15	Dim 15
Lun 16	Jeu 16	Jeu 16	Dim 16	Mar 16	Ven 16	Dim 16	Mer 16	Lun 16	Lun 16
Mar 17	Ven 17	Ven 17	Lun 17 Férié	Mer 17	Sam 17	Lun 17	Jeu 17	Dim 17	Mar 17
Mer 18	Sam 18	Sam 18	Mar 18	Jeu 18	Dim 18	Mar 18	Ven 18	Lun 18	Mer 18
Jeu 19	Dim 19	Dim 19	Mer 19	Ven 19	Lun 19	Mer 19	Sam 19	Mar 19	Jeu 19
Ven 20	Lun 20	Lun 20	Jeu 20	Sam 20	Mar 20	Jeu 20	Dim 20	Mer 20	Ven 20
Sam 21	Mar 21	Mar 21	Ven 21	Dim 21	Mer 21	Ven 21	Lun 21	Jeu 21	Sam 21
Dim 22	Mer 22	Mer 22	Sam 22	Lun 22	Jeu 22	Sam 22	Mar 22	Ven 22	Dim 22
Lun 23	Jeu 23	Jeu 23	Dim 23	Mar 23	Ven 23	Dim 23	Mer 23	Lun 23	Lun 23
Mar 24	Ven 24	Ven 24	Lun 24	Mer 24	Sam 24	Lun 24	Jeu 24	Dim 24	Mar 24
Mer 25	Sam 25	Sam 25	Mar 25	Jeu 25 Férié	Dim 25	Mar 25	Ven 25	Lun 25	Mer 25
Jeu 26	Dim 26	Dim 26	Mer 26	Ven 26	Lun 26	Mer 26	Sam 26	Mar 26	Jeu 26
Ven 27	Lun 27	Lun 27	Jeu 27	Sam 27	Mar 27	Jeu 27	Dim 27	Mer 27	Ven 27
Sam 28	Mar 28	Mar 28	Ven 28	Dim 28	Mer 28	Ven 28	Lun 28	Jeu 28	Sam 28
Dim 29	Mer 29	Mer 29	Sam 29	Lun 29	Jeu 29	Sam 29	Mar 29	Ven 29	Dim 29
Lun 30	Jeu 30	Jeu 30	Dim 30	Mar 30	Ven 30	Dim 30	Mer 30	Lun 30	Lun 30
Mar 31	Ven 31	Ven 31	Lun 31	Mer 31	Jeu 31	Lun 31	Jeu 31	Mar 31	Mar 31

CHANGEMENT DE JOUR DE COLLECTE À PRÉVOIR EN FIN D'ANNÉE

RESTEZ ATTENTIF AUX COMMUNICATIONS DU SMICVAL



• Les collectes s'effectuent l'après-midi, veillez à bien sortir vos bacs dès le matin.
En cas de jours fériés, les collectes sont rattrapées le samedi SUIVANT au matin, veillez à bien présenter vos bacs la veille au soir.